pression des parties voisines, » et croyait avoir tout dit. Les parotides étaient comprimées par la mâchoire inférieure, les glandes lacrymales par le globe de l'œil, le pancréas par l'estomac, etc. Bordeu fait voir l'impossibilité anatomique de cette prétendue compression. On disait que la parotide se trouve comprimée quand la mâchoire inférieure s'abaisse, quand la bouche s'ouvre, et Bordeu fait voir que c'est précisément alors que l'espace compris entre les branches montantes de la mâchoire inférieure et la base du crâne, espace qui longe la parotide, est le plus grand; il ajoute qu'elle est, au contraire, placée merveilleusement entre des parties qui ne peuvent jamais se comprimer, ce qui montre que la compression ne pourrait que nuire au lieu d'aider. On disait que les glandes lacrymales sont pressées par le globe de l'œil; et Bordeu fait voir qu'elles sont placées, ou, pour parler comme lui, nichées dans une cavité de l'orbite, à l'abri de toute compression. On disait que le pancréas était comprimé par l'estomac; et Bordeu fait voir que l'estomac n'appuie pas même sur le pancréas. L'excrétion ne se fait donc pas, comme le voulait l'école de Boerhaave, par la compression du corps glanduleux, mais par l'action propre de l'organe, action qui consiste dans une espèce de convulsion ou d'état spasmodique, appelé érection, et qui a besoin d'être excitée par « les secousses que reçoit la glande des parties du voisinage. »

Comme l'excrétion, la sécrétion est, de la part de la glande, une action particulière, qui fait « qu'elle s'arrange, pour ainsi dire, elle-même, et se dispose à séparer une humeur. » La sécrétion ne peut se déduire, comme une conséquence particulière, de la circulation générale. « En un mot, pour faire une sécrétion, il faut, outre les mouvements ordinaires des humeurs, outre leur circulation, un autre mouvement particulier de la part de l'organe glanduleux. » Bordeu montre, par un grand nombre de preuves, que ce mouvement particulier, qui produit la sécrétion, vient des nerfs. « On convient ordinairement que les sécrétions proprement dites sont suspendues pendant le sommeil; or, il est reçu que le sommeil vient de l'inaction des nerfs: il faut donc convenir aussi que le sommeil ne suspend les sécrétions qu'en diminuant l'action des nerfs. En effet, les vaisseaux sanguins vont toujours leur train pendant le sommeil; la circulation se fait également, quelquefois mieux et plus vite, malgré l'inaction de la plupart des nerfs; mais les sécrétions ne se font pas. Il est aisé de conclure que, pour qu'elles se fassent, il faut une nouvelle action nerveuse, tout autre que celle de la vie simple... Le laudanum suspend toutes les sécrétions, comme il suspend bien d'autres fonctions, et on convient qu'il agit surtout en émoussant la sensibilité des nerfs; il arrête l'action d'une glande, comme il arrête celle des organes des sens... La cause des sécrétions n'est-elle pas la même que celle qui les augmente? Une augmentation de sécrétion n'est, pour ainsi dire, qu'une nouvelle sécrétion jointe à la première; or, il est évident que l'action des nerfs augmente la sécrétion... Tout le monde sait que l'imagination augmente certaines sécrétions, et on convient qu'elle agit sur les organes à la faveur des nerfs. Il est aisé de conclure que, puisque la tension que l'imagination cause aux nerfs augmente les sécrétions, ils doivent être regardés eux-mêmes comme les principaux instruments de cette fonction... La durée des sécrétions, et puis leur suspension après un certain temps, est encore une preuve de l'action nerveuse. En effet, les sécrétions se font à merveille dans une glande pendant quelque temps, et ensuite elles cessent. D'où vient ce repos ou cette suspension? Les humeurs manquent-elles? La circulation ne se fait-elle pas à l'ordinaire? N'en est-il point d'un organe glanduleux comme de toute autre partie qui, lorsqu'elle a été en action pendant quelque temps, vient à se fatiguer; ses nerfs ne sont plus disposés à l'action; il faut qu'ils prennent de nouvelles forces par le repos. Y a-t-il quelque différence entre ces phénomènes et ceux qui se passent dans les glandes? »

Voilà les sécrétions soustraites au pur mécanisme, soumises à l'action nerveuse. Mais comment cette action s'exerce-t-elle? La sécrétion, répond Bordeu, se réduit à une espèce de sensation, si l'on peut s'exprimer ainsi; les parties propres à exciter cette sécrétion passeront, et les autres seront rejetées; chaque glande, chaque orifice aura, pour ainsi dire, son goût particulier. « On a dit qu'on verrait par le pied, si l'organe et ses nerfs étaient disposés comme il faut; on peut dire de même que la séparation de la bile se ferait par la bouche, si les nerfs de la parotide avaient une autre sensibilité, ou, si nous osons l'avancer, un autre goût. » — « Pourquoi ne pas comparer, ajoute-il, ce qui se passe dans les glandes à ce qui se passe dans le gosier, au sujet de l'air, des aliments et de la boisson? La glotte, qui est extrêmement sensible, et trop vivement irritée par tout ce qui n'est pas de l'air assez pur, ne laisse passer, en effet, que cet air; elle rejette le reste, et on peut dire qu'elle doit continuellement se tenir sur ses gardes; on ne la surprend guère. N'a-t-il pas fallu qu'elle ait reçu du créateur, outre l'épiglotte qui la couvre, une disposition particulière? Les nerfs ne sont-ils pas les dépositaires de cette vertu? Pourquoi n'en dirait-on pas autant de la moindre glande? »

Cette sensibilité particulière, cette activité spéciale des glandes, Bordeu l'étend à tous les organes, à toutes les parties. Il est ainsi conduit à cette grande vue, que la biologie a de nos jours confirmée, en l'approfondissant, de vies élémentaires distinctes, mais reliées entre elles, et formant, par leur harmonie préordonnée, l'unité vitale. « La plupart des physiologistes, dit-il, ne traitent la circulation qu'en gros; ils ne remarquent pas qu'elle peut être fort différente dans les gros vaisseaux et dans les plus petits. Chaque partie ne peut-elle pas même avoir sa circulation particulière, qui peut augmenter ou diminuer sans que la circulation générale s'en ressente?... Il y a une circulation générale, et bien des circulations particulières. Ce sont, si nous osons le dire, comme de petits cercles qui viennent aboutir à un plus grand. Nous avons accoutumé de nous servir de cette dénomination de cercle pour exprimer qu'une partie, quoiqu'elle reçoive le sang au moyen de la circulation générale, a pourtant une circulation particulière, suivant qu'elle est en action ou qu'elle n'y est pas. Ainsi la moindre partie peut être regardée comme faisant, pour ainsi dire, corps à part. Nous comparons le corps vivant, pour faire bien sentir l'action particulière de chaque partie, à un essaim d'abeilles qui se ramassent en pelotons, et qui se suspendent à un arbre en manière de grappe. On n'a pas trouvé mauvais qu'un célèbre ancien ait dit d'un des viscères du bas-ventre, qu'il était *animal in animali;* chaque partie est, pour ainsi dire, non pas sans doute un animal, mais une espèce de machine à part, qui concourt à sa façon à la vie générale du corps... Les organes du corps sont liés les uns avec les autres; ils ont chacun leur district et leur action; les rapports de ces actions et l'harmonie qui en résulte font la santé. Si cette harmonie se dérange, soit qu'une partie se relâche, soit qu'une autre l'emporte sur celle qui lui sert d'antagonisme, si les actions sont renversées, si elles ne suivent pas l'ordre naturel, ces changements constitueront des maladies plus ou moins graves. »

Disons en terminant que l'ouvrage de Bordeu sur les glandes semble avoir inspiré les beaux travaux de M. Cl. Bernard sur les sécrétions et les liquides de l'organisme.

GLANDÉ, ÉE adj. (glan-dé — rad. *glande* ou *gland*). Art vétér. Qui a les glandes lymphatiques de la ganache tuméfiées : *Jument* GLANDÉE.

— Blas. Se dit des chênes chargés de glands d'un émail différent de celui de l'arbre : *Chêne de sinople,* GLANDÉ *de gueules.*

GLANDÉE s. f. (glan-dé — rad. *gland*). Récolte de glands : *La* GLANDÉE *fut abondante cette année. Dans les futaies de chênes et de hêtres les* GLANDÉES *et les faînées sont si rares qu'elles correspondent une fois sur sept ou huit avec l'année d'exploitation d'une coupe.* (Forcade.) ‖ Action des porcs qui se nourrissent de glands dans les bois; glands dont les porcs se nourrissent : *De fois à autre, j'entendais le son de la trompe du porcher, gardant ses truies et leurs petits à la* GLANDÉE. (Chateaub.)

GLANDÈVE, l'ancienne *Glannativa* ou *Glanum Livii* des Alpes Maritimes, hameau de France (Basses-Alpes), cant. d'Entrevaux, arrond. et à 47 kilom. N.-E. de Castellane, sur la rive droite du Var, dont les débordements ont entraîné une partie du terrain qu'elle occupait. Elle n'a plus que 40 hab. Château très-ancien. C'était autrefois une ville épiscopale.

GLANDFORD-BRIGG, ville d'Angleterre, comté et à 38 kilom. N.-E. de Lincoln, à 296 kilom. N.-E. de Londres; 3,708 hab. Commerce de céréales, de houilles, de bois de construction, etc.

GLANDIER (LE), hameau de France (Corrèze), comm. de Seyssac, cant. de Lubersac, arrond. et à 35 kilom. de Brive; 100 hab. Le nom du Glandier éveille le souvenir d'un procès qui a eu un retentissement immense, celui de Mme Lafarge, dont le château occupait les restes d'une chartreuse célèbre que la Révolution a supprimée. La chartreuse du Glandier fut fondée, selon toute apparence, au commencement du XIIIe siècle, sous le règne de Philippe-Auguste. En 1569, les religieux, effrayés des progrès des calvinistes qui parcouraient la contrée brûlant et ravageant tout sur leur passage, quittèrent leur couvent; ils ne rentrèrent au Glandier, dévasté par la guerre civile, qu'en 1571. Le couvent fut tranquille jusqu'à la Révolution; mais, dès le mois de janvier 1790, une émeute formidable grondait autour du couvent. Elle avait pour objet la destruction, dans la chartreuse, du banc d'honneur réservé aux héritiers du fondateur et des écussons des Comborn et des Pompadour, sculptés sur les murs. Après un sanglant conflit, le peuple ne se retira que lorsqu'il eut accompli son œuvre. Les biens du monastère, déclarés propriété nationale, furent vendus deux ans après. Le principal lot d'immeubles, comprenant les ruines de la chartreuse et l'habitation du prieur, à peu près intacte, fut acquis par la famille de M. Lafarge. Après la mort tragique de celui-ci, le Glandier fut aliéné.

GLANDIFÈRE adj. (glan-di-fè-re — du lat. *glans, glandis,* gland; *fero,* je porte). Bot. Qui porte, qui produit des glands.

GLANDIFORME adj. (glan-di-for-me — de *glans* ou de *glande,* et de *forme*). Hist. nat. Qui a la forme d'un gland : *Baie* GLANDIFORME.

— Anat. Qui a la forme d'une glande : *Ganglion* GLANDIFORME.

GLANDITE s. f. (glan-di-te — rad. *gland,* à cause des pointes dont la capsule des glands est armée). Zooph. Pointe d'oursin fossile.

GLANDIVORE adj. (glan-di-vo-re — du lat. *glans, glandis,* gland; *voro,* je dévore). Qui se nourrit de glands : *Le cochon est* GLANDIVORE.

GLANDULAIRE adj. (glan-du-lè-re — rad. *glande*). Anat. Qui a l'aspect, la forme et la texture d'une glande : *Tissu* GLANDULAIRE. ‖ On dit plus ordinairement GLANDULEUX.

— Pathol. Qui affecte les glandes : *Hypertrophies* GLANDULAIRES.

— s. f. Espèce de verveine.

GLANDULE s. f. (glan-du-le — lat. *glandula,* dimin. de *glans,* gland). Hist. nat. Petite glande : *Les* GLANDULES *de la sauge. Les amygdales sont des* GLANDULES. (Acad.)

GLANDULEUX, EUSE (glan-du-leu, eu-ze — rad. *glandule*). Qui a la forme ou la nature d'une glande : *Les mamelles sont des corps* GLANDULEUX. (Acad.)

— Bot. *Poils glanduleux,* Poils terminés par une petite glande.

GLANDULIFÈRE adj. (glan-du-li-fè-re — du lat. *glandula,* glande; *fero,* je porte). Bot. Qui porte des glandes : *Poils* GLANDULIFÈRES.

GLANDULIFORME adj. (glan-du-li-for-me — de *glandule* et de *forme*). Bot. Qui a la forme d'une petite glande.

GLANDULINE s. f. (glan-du-li-ne — dimin. de *gland*). Foram. Genre de foraminifères, formé aux dépens des nodosaires.

GLANDULOCILIÉ, IÉE (glan-du-lo-si-li-é — de *glandule,* et de *cilié*). Bot. Se dit d'une partie d'une plante dont chaque cil se termine par une petite glande.

GLANE s. f. (gla-ne — rad. *glaner*). Poignée d'épis que l'on ramasse çà et là dans un champ, après l'enlèvement des gerbes : *Les* GLANES *recueillies dans les champs convenablement moissonnés produisent un blé de peu de valeur.* (Gaubert.)

— Droit de glaner dans un champ.

— Groupe de petites poires rangées autour d'une branche, d'oignons ou d'aulx attachés à une torche de paille.

— Féod. Récolte de la dîme.

GLANÉ, ÉE (gla-né) part. passé du v. Glaner : *Champ* GLANÉ.

GLANÉE s. f. (gla-né — rad. *glane*). Chasse. Piége à prendre les canards de marais et autres oiseaux aquatiques, dans lequel on se sert de blé pour appât.

GLANER v. n. ou intr. (gla-né — du bas latin *glenare,* que l'on trouve dans un texte du VIe siècle : *si quis in messem alienam* GLENAVERIT..... Leibnitz dérive ce mot du celtique : kymrique *glain, glân,* net, auquel il compare le scandinave *glana,* éclaircir; de sorte que *glaner* serait proprement nettoyer. Cette explication de Leibnitz n'est pas très-satisfaisante pour le sens. Quelques-uns on rapporté *glaner* au bas latin *geliba, gelima, gelina,* gerbe, poignée, anglo-saxon *gelm, gilm.* Ici, comme le remarque M. Littré, le sens est satisfaisant, et les variations de la consonne laissent jour à la transformation. Chevallet croit que *glaner* vient de l'écossais *glae, glacan,* poignée, botte, javelle, de *glae,* main; gaélique *cloig,* botte de chaume dont on se sert pour couvrir les toits. Chevallet pense que *glaner* a la même origine que *glui, glu, gleu, gluion,* vieux mots français signifiant une poignée de paille, de blé scié, une javelle, une botte de plantes légumineuses, et qui pourraient bien, en effet, se rapporter au primitif indiqué par Chevallet, *glui,* qui, dans un sens restreint, signifiait paille, chaume; il se dit encore aujourd'hui du chaume dont on couvre les toits. On l'appelle *glu* en Bourgogne et en Champagne; *gleu* en Normandie et *cluis* en Dauphiné. On nommait *gluion* un lien fait avec une poignée de paille tordue, que l'on employait pour lier les gerbes, ce qui s'appelait *gluir.* Suivant Chevallet, *glaner, glaine, glène, glenon,* auraient donc la même origine que *glui,* et signifieraient également une poignée de blé scié, une javelle, une botte de plantes légumineuses). Ramasser des épis dans les champs après la moisson : *Ruth était venue* GLANER *dans le champ de Booz.*

— Fig. Trouver des restes là où d'autres ont fait d'amples provisions : *L'on ne fait que* GLANER *après les anciens et les habiles d'entre les modernes.* (La Bruy.) *Les anecdotes sont un champ réservé où l'on* GLANE *après la vaste moisson de l'histoire.* (Volt.)

L'invention des arts étant un droit d'aînesse,
Nous devons l'apologue à l'ancienne Grèce;
Mais ce champ ne se peut tellement moissonner,
Que les derniers venus n'y trouvent à *glaner.*
LA FONTAINE.

— v. a. ou tr. Ramasser après la moisson : GLANER *du blé, du froment.* ‖ Ramasser çà et là dans les champs .

Voilà l'enfant des chaumières
Qui *glane* sur les bruyères
Le bois tombé des forêts.
LAMARTINE.

GLANES s. m. pl. (gla-ne). Ichthyol. Tribu de poissons, de la famille des siluroïdes.

GLANEUR, EUSE s. (gla-neur, eu-ze — rad. *glaner*). Celui, celle qui glane :

L'alouette a la graine amère
Que laisse envoler le *glaneur.*
LAMARTINE.

Glaneuses (LES), tableau de François Millet; Salon de 1857. Dans un champ où les moissonneurs ont déjà passé, trois jeunes femmes marchent en ramassant les épis oubliés. Elles vont, courbées sur les chaumes, vêtues de robes grossières et la tête encapuchonnée d'un lourd mouchoir de cotonnade qui cache presque entièrement leur visage. Au loin, à l'entrée d'un village, de joyeux paysans, vestes bas et manches retroussées, entassent les blondes javelles. Cette très-remarquable peinture a été fort diversement appréciée, selon l'école à laquelle les critiques qui l'ont jugée se flattaient d'appartenir. Nous citerons deux mots de Maxime Ducamp, qui résument admirablement notre propre opinion, et qui expliquent en même temps la colère des classiques contre cette peinture réaliste : « Cela est peint sans parti pris, sans ficelle aucune; il n'y a, pour ainsi dire, ni ombre ni lumière; il n'y a que du jour, un beau jour égal et net, au milieu duquel les trois femmes se détachent lumineuses, sous le ciel plein de clarté. Je crois que la bonne foi en peinture a été rarement poussée aussi loin; c'est honnête et franc comme du pain bis. »

Plusieurs autres peintres ont représenté des *Glaneuses;* nous citerons, entre autres : M. Jules Breton, auteur d'une très-poétique composition intitulée le *Rappel des glaneuses* (Salon de 1859); M. Edmond Hédouin, qui a exposé, au Salon de 1857, les *Glaneuses de Chambaudouin,* tableau acquis pour le musée du Luxembourg; M. F. Besson, qui a représenté une *Glaneuse italienne endormie* (musée de Besançon), etc.

GLANIS s. m. (gla-niss). Ichthyol. Nom vulgaire d'un poisson du genre silure, qui habite les grands cours d'eau.

GLANNATIVA, nom latin de GLANDÈVE.

GLANOUR ou **GLEMOUR**, époux de la déesse scandinave Sool ou Sonna, le soleil.

GLANUM, ancienne cité gallo-romaine, dont on voit encore des débris à 2 kilom. de Saint-Remy (Bouches-du-Rhône), dans l'arrond. d'Arles. Sous les Romains, *Glanum* était entourée de murailles et renfermait plusieurs temples. Des aqueducs y amenaient des eaux abondantes. Les carrières de *Glanum* fournirent les matériaux nécessaires à la construction des monuments d'Arles. Vers l'an 480, les Wisigoths détruisirent *Glanum* et en dispersèrent les habitants. Les seuls monuments restés intacts sont un arc de triomphe et un mausolée, classés tous les deux parmi les monuments historiques.

GLANURE s. f. (gla-nu-re — rad. *glaner*). Ce que l'on glane après la moisson.

GLANUS s. m. (gla-nuss). Mamm. Nom de l'hyène, chez les auteurs latins.

GLANVIL ou **GLANVILLE** (Ranulphe DE), homme d'Etat anglais, né à Strafford, mort à Saint-Jean-d'Acre en 1190. Chargé de repousser les Ecossais, qui venaient d'envahir le nord de l'Angleterre, il marcha contre eux, les battit à Alnwick (1174) et fit prisonnier leur roi, qu'il conduisit à Henri II, en Normandie. L'année suivante, il devint shérif du comté d'York, puis juge de la cour du roi (1176), et obtint, en 1180, la plus haute dignité du royaume, celle de grand justicier. Il se démit après la mort du roi Henri II. Quelque temps après, il partit pour la Palestine, et fut tué sous les murs de Saint-Jean-d'Acre. Glanvil est l'auteur du premier traité connu sur les lois anglaises. Cet ouvrage, publié pour la première fois vers 1554, sous le titre de *Tractatus de legibus et consuetudinibus regni Angliæ tempore regis Henrici secundi compositus* (Londres, in-12, sans date), est divisé en quatorze livres, et est intéressant à consulter, si l'on veut bien connaître la constitution anglaise antérieurement aux modifications qu'y a apportées la grande charte du roi Jean.

GLANVILLE (Joseph), philosophe et théologien anglais, né à Plymouth en 1636, mort à Bath en 1680. Il embrassa la carrière ecclésiastique, devint successivement recteur de Wimbish (comté d'Essex), curé (*vicar*) de l'église anglicane de Frome-Selwood (comté de Somerset), recteur de Bath (1668), et mourut chapelain et prédicateur ordinaire du roi d'Angleterre. Glanvill est le premier, parmi les philosophes modernes, qui ait essayé de faire du scepticisme universel un système. Sa qualité de chapelain du roi Charles II ne s'accorde guère avec cette entreprise. Ses ouvrages attestent un esprit cultivé; celui dans lequel il a consigné son scepticisme est intitulé : *Scepticisme scientifique,* ou *Aveu d'ignorance comme moyen de science, essai sur la vanité du dogmatisme et sur la folie de la confiance en ses propres opinions, avec une Apologie de la philosophie et une défense de la scepsis* (scepticisme) *contre Th. Albius* (Londres, 1665). C'est une attaque régulière et méthodique contre le dogmatisme le plus accrédité d'alors, le dogmatisme idéaliste.

Une chose singulière, c'est que le scepticisme de Glanvill ne fut pas ce qui offusqua les théologiens de l'Eglise anglicane; ils lui reprochent surtout le livre intitulé : la *Vanité du Dogmatisme, ou de la confiance dans nos opinions rendue manifeste dans un Traité sur les bornes étroites et l'incertitude de nos connaissances et de leurs principes, avec des Réflexions sur le péripatétisme et une Apologie de la philosophie* (Londres, 1661, in-fol.), ouvrage informe, dans lequel l'auteur préludait assez obscurément à son système sceptique. Glanvill a d'ailleurs en vue de déraciner les croyances et les vieilles habitudes scolastiques, à en juger par le premier livre qu'il publia, et qui a pour titre : *Plus ultra,* ou *Progrès et avancement de la science depuis Aristote* (Londres, 1658, in-12). Il a laissé plusieurs autres ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Philosophia pia,* ou *Discours sur le caractère religieux et les tendances de la philosophie expérimentale* (Londres, 1671, in-8°), et *Essai sur différents sujets de philosophie et de religion* (Londres, 1676, in-4°).

GLAPE adj. (gla-pe). Techn. Se dit, chez les chamoiseurs, de l'huile qui adhère très-fortement à la peau, qui s'exprime difficilement par la torsion, par opposition à l'huile dite *surge,* qui possède les propriétés contraires.

GLAPHIQUE adj. m. (gla-fi-ke — du gr. *glaphein,* tailler). Minér. Se dit d'une variété de talc qui sert aux Chinois pour la fabrication de leurs magots, et que l'on appelle aussi PIERRE DE LARD.

GLAPHYRA, femme d'Archélaüs, grand prêtre de Bellone à Comana (Cappadoce). Elle vivait au Ier siècle avant notre ère. Douée d'une grande beauté, elle plut à Marc-Antoine, dont elle obtint le trône de Cappadoce pour son fils Archélaüs. — GLAPHYRA, petite-fille de la précédente et fille d'Archélaüs, roi de Cappadoce, morte l'an 7 de notre ère. Elle était également d'une grande beauté. Elle épousa d'abord Alexandre, fils d'Hérode et de Marianne, dont elle eut deux fils, Alexandre et Tigrane, et dont elle causa la perte par son humeur hautaine. D'après Josèphe, elle devint ensuite la femme de Juba, roi de Libye, et enfin elle épousa son beau-frère Archélaüs, qui avait conçu pour elle la plus violente passion.

GLAPHYRE s. m. (gla-fi-re — du gr. *glaphuros,* élégant, paré). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, comprenant une dizaine d'espèces, qui habitent pour la plupart l'Orient et le nord de l'Afrique : *Les* GLAPHYRES *sont des insectes de moyenne taille.* (Duponchel.)

— s. f. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, tribu des noctuelles, comprenant une dizaine d'espèces, qui habitent l'Europe méridionale.

GLAPHYRIDE adj. (gla-fi-ri-de — de *glaphyre,* et du gr. *eidos,* aspect). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre glaphyre.

— s. m. pl. Groupe d'insectes coléoptères, ayant pour type le genre glaphyre : *Les* GLAPHYRIDES *sont très-velus.* (Duponchel.)

GLAPHYRIE s. f. (gla-fi-rî — du gr. *glaphuros,* élégant, paré). Bot. Genre d'arbustes, de la famille des myrtacées, tribu des lécythidées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent dans l'Inde.

GLAPIR v. n. ou intr. (gla-pir — du germanique : anglo-saxon *gelpan,* glapir, japper; ancien allemand *gelfen,* allemand *gelfern,* suédois *glæfja,* anglais *yelp.* Diez préfère l'ancien haut allemand *klaffôn,* allemand moderne *kläffen,* aboyer, d'un radical *klap,* qui serait sans doute une onomatopée. Le vieux français n'a pas *glapir,* mais *glatir,* très-anciennement usité. Diez y voit également une onomatopée, et Scheler y trouve un radical germanique, *klat,* analogue au radical *klap* de *glapir*). Aboyer, crier sur un ton aigre, en parlant des petits chiens, des renards et de quelques autres animaux : *Les chiens hurlent comme les loups ou* GLAPISSENT *comme les renards.* (Buff.) *L'épervier* GLAPIT *comme le lapin.* (Chateaub.)

— Fam. Parler, chanter, crier d'une voix aigre : *Les voix nasillardes des chanteurs ambulants* GLAPISSENT *et détonnent sur tous les tons possibles, formant un joyeux charivari.* (Th. Gaut.)

GLAPIR v. a. ou tr. (gla-pir — rad. *glape*). Techn. Adhérer aux peaux, en parlant des huiles glapes : *Ces huiles* GLAPISSENT *les peaux.*

GLAPISSANT, ANTE adj. (gla-pi-san, ante — rad. *glapir*). Qui glapit; aigu, criard, aigre : *Les voix des oiseaux carnassiers sont aussi désagréables que leur figure et leur plumage; ils ne font retentir les airs que de sons aigus ou* GLAPISSANTS. (B. de St-P.)

L'un traîne en longs fredons une voix *glapissante.*
BOILEAU.

Du grand Lulli vingt rivaux fanatiques
Défigurèrent, sur des tons *glapissants,*
Des vers français en fredons italiques.
VOLTAIRE.

J'ai reconnu le soir le coq infortuné
Qui m'avait le matin, à l'aurore naissante,
Réveillé brusquement de sa voix *glapissante.*
BERCHOUX.

GLAPISSEMENT s. m. (gla-pi-se-man — rad. *glapir*). Cri des petits chiens, des renards et des autres animaux qui glapissent : *Le* GLAPISSEMENT *du renard est une espèce d'aboiement qui se fait par des sons semblables et très-précipités.* (Buff.)

— Fig. Réclamations criardes : *Ces tribuns du peuple que la nation comptera encore, malgré les* GLAPISSEMENTS *de l'envieuse médiocrité, au nombre des libérateurs de la patrie....* (Mirab.)

GLAREANUS (Henri LORITI, dit), savant polygraphe suisse, né en 1488, à Mollis, dans le canton de Glaris, d'où il tira son nom latin, mort à Fribourg, en Brisgau, le 28 mars 1563. Il fit ses premières études dans son village natal, puis à Berne et à Rottweil, où il suivit les leçons de Rubellius. Il se lia de bonne heure avec le savant Mykonius, et se rendit ensuite à l'université de Cologne, où il obtint le grade de *magister.* Dès cette époque, il entra en correspondance avec Zwingle et se fit remarquer par l'étendue de ses connaissances, qui lui permit de publier des ouvrages estimés sur la théologie, la philosophie, la géographie, l'histoire, la chronologie, les mathématiques, l'astronomie et la musique, de bonnes éditions des auteurs anciens et des commentaires précieux. Il faisait fort bien les vers latins, et, dès 1512, il obtint de Maximilien Ier le titre de poëte lauréat. Après avoir assisté à Cologne aux discussions que souleva l'enseignement de Reuchlin, il vint, en 1514, se fixer à Bâle, où il professa les mathématiques et la philosophie, et se lia intimement avec Erasme. En 1521, il fut appelé à Paris pour occuper la chaire de belles-lettres au Collége de France. Au bout de trois ans, Glareanus quitta Paris, visita Erasme à Louvain et retourna prendre son poste à l'université de Bâle, où il resta jusqu'en 1529. Des querelles religieuses l'obligèrent alors de quitter cette ville, et il se rendit à l'appel de l'université de Fribourg en Brisgau.

La renommée de Glareanus a été éclipsée par celle de son ami Erasme. Il n'avait pas le génie de ce dernier, mais il était aussi beaucoup plus modeste et d'un caractère plus doux. Lui-même, dans une lettre à Tschudi, déclare ne posséder de toutes les sciences que ce qu'il fallait pour prétendre à l'*aurea mediocritas.* Mais Erasme vante sa science variée, son goût exquis, son travail infatigable et la grande influence qu'il exerçait autour de lui en encourageant les études libérales.

Les notes qu'il a ajoutées à un grand nombre d'auteurs anciens jouissent encore de la plus grande estime, par exemple ses commentaires sur Horace, sur les *Métamorphoses* d'Ovide, sur Lucain, sur le *Traité de la vieillesse* de Cicéron, sur César, sur Térence, avec un jugement sur chaque comédie (Lyon, 1540, in-8°). Ses dissertations sur l'*Histoire de Rome* de Salluste et sa *Chronologie* de Tite-Live montrent qu'en histoire il avait devancé de beaucoup son époque. On lui doit aussi des *Annotations sur Tacite et les peuples de la Germanie* (Bâle, 1574). Sur la géographie, il a publié : *De geographia liber* (Bâle, 1527); *Helvetiæ descriptio* (Bâle, 1514-1515), description en vers des cantons suisses, avec un plaidoyer en faveur de leur indépendance; ce livre a eu un grand succès et a même été mis en musique. Sur l'antiquité, il a laissé un traité des poids et mesures : *De ponderibus et mensuris* (Bâle, 1550), et un autre sur l'*as* et ses subdivisions : *De asse et partibus ejus* (Bâle, 1550-1554, in-fol.), qui conserve une grande valeur, même à côté du travail de Budé sur la même matière.

Glareanus s'est aussi fait remarquer par ses ouvrages sur la musique. Son *Isagoge in musicen* (Bâle, 1516) est divisée en dix chapitres sans titres, et qui, selon M. Fétis, traitent de la solmisation, des nuances, de la constitution des sons ou modes et de leur usage. On trouve aussi, en tête des œuvres de Boëce (édition de Bâle, 1570, in-fol.), un second opuscule, *De arte musica,* qui avait paru en 1546. Mais l'ouvrage capital de Glareanus est son *Dodecachordon* (Bâle, 1547, in-fol. de 400 pages), où l'auteur cherche à démontrer que les tons du plain-chant, qui servaenit de base à toute la musique de son temps, ne sont pas au nombre de huit, mais de douze.

— C'est à un autre GLAREANUS qu'on attribue la traduction latine de la *Vie de saint Bernard de Menthon,* et un ouvrage intitulé : *Agon divorum Felicis, Regulæ et Exuperantii.*

GLARÉOLE s. f. (gla-ré-o-le). Ornith. Genre d'oiseaux échassiers, comprenant quatre espèces propres à l'ancien continent et à l'Australie : *Les* GLARÉOLES *sont des oiseaux purement insectivores.* (F. Gérard.) ‖ On dit aussi GIAROLE.

— **Encycl.** Les *glaréoles* forment un genre d'oiseaux échassiers caractérisé par un bec court, convexe en dessus, très-fendu, à mandibule supérieure crochue à son extrémité; des ailes longues et pointues; un pouce ne portant à terre que par le bout. On les connaît sous le nom vulgaire de *perdrix de mer.* Leur vol est très-rapide; elles s'élèvent haut et se soutiennent longtemps dans l'air. A terre, elles courent avec une grande agilité. Elles fréquentent les rivages de la mer et des grands fleuves, les graviers, les terrains sablonneux et les falaises, les marais, les bords des eaux stagnantes, etc. Leur nourriture se compose d'insectes et de vers. Elles nichent généralement dans les marais, au milieu des herbes touffues, et pondent trois ou quatre œufs, qu'elles déposent le plus souvent sur le sol, sans s'occuper beaucoup de la construction d'un nid. Ce genre comprend quatre espèces, répandues en Europe et en Asie, à Java et en Australie. La mieux connue est celle que l'on trouve en France, où elle est de passage pendant l'été.

La *glaréole à collier* a 0m,27 environ de longueur totale; son plumage est d'un gris brun, plus foncé en dessus, avec une bande noire qui s'étend sur le cou en forme de collier. On la croit originaire de la Hongrie; mais elle est très-répandue aussi dans le midi de l'Europe et en Asie. Elle arrive dans le midi de la France vers la mi-avril et y reste à peu près jusque vers la mi-août. Elle se plaît au bord des marécages et des étangs salés. L'habitude qu'elle a de frapper la terre avec son bec, en courant pour saisir les insectes, lui a fait donner dans cette région le nom vulgaire de *pique-en-terre.* « Ces oiseaux, dit J. Crespon, voyagent par petites troupes serrées de quinze à vingt individus. Lorsqu'on approche de l'endroit où ils ont fait leurs nids, on les voit venir à soi en criant; leur cri semble exprimer *brrou, brrou;* les *glaréoles* volent au-dessus des chiens et les poursuivent en s'abaissant vers eux; c'est un assez bon moment pour les tuer; j'ai même pu en tirer en leur lançant mon chapeau, parce qu'elles le suivaient de près, à la manière des alouettes. C'est au milieu des endroits vastes et découverts, où croît la salicorne ligneuse, qu'elles nichent. Les œufs sont au nombre de deux ou trois (j'ai vu un nid de quatre); ils sont de forme arrondie, d'un jaune d'ocre, recouverts par de grandes et de petites taches irrégulières, noires et brunes, plus ou moins épaisses, et de quelques marbrures de pareille couleur. La femelle les dépose dans un petit enfoncement ou dans l'empreinte du pied d'un cheval ou d'un bœuf sauvage dans laquelle elle met quelques brins d'herbes sèches. » Schwenckfeld assure qu'en Allemagne cet oiseau niche sur les bords sablonneux des rivières et qu'il pond sept œufs oblongs; qu'il court très-vite et fait entendre pendant les nuits d'été un cri retentissant, quoique faible. Les mœurs des espèces exotiques sont peu connues; mais, d'après le peu qu'on en sait, elles paraissent fort analogues à celles de la *glaréole* à collier.

GLARIS (*Glaronium, Glarizium*), ville de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom, à 130 kilom. N.-E. de Berne, à 95 kilom. S.-E. de Zurich, sur la rive gauche de la Linth; 4,797 hab. Banque cantonale fondée en 1852. Deux ponts traversent la Linth et conduisent, l'un, à Ennetbühl, et l'autre, à Ennenda. Fabriques et imprimeries d'indiennes, fabrique de draps, filatures de coton; moulins; commerce très-actif de fromage vert, dit fromage de *schabzieger.* On remarque à Glaris : l'église paroissiale, vieil édifice gothique, qui sert aux deux confessions et où Zwingle prêcha de 1506 à 1516; l'hôtel de ville, décoré de belles peintures sur verre; l'hôpital; la nouvelle maison d'école; le nouveau palais du gouvernement; la maison du tir; un beau casino; la bibliothèque, etc. Les environs de la ville offrent un grand nombre de beaux sites, de promenades agréables et des points de vue magnifiques. Glaris est la patrie du célèbre chroniqueur Ægidius Tschudi et de plusieurs confédérés distingués, notamment H. Vala, Werner Ægli, l'un des héros de Saint-Jacques, Mathias et Henri Am Büel, les héros de Næfels.

Une partie de la contrée, qui forme aujourd'hui le canton de Glaris, appartint primitivement à l'abbaye de Sæckingen, puis à l'Autriche, qui en réduisit les habitants à une servitude rigoureuse. Vers la fin du XIVe siècle, les habitants de Glaris, dont l'indépendance avait déjà été assurée par la bataille de Nœfels, s'affranchirent à prix d'argent de tous les droits et redevances que l'abbayé de Sæckingen possédait encore dans le canton; puis ils firent la paix avec l'Autriche. En 1415, l'empereur Sigismond les libéra de toute redevance. L'introduction de la Réforme à Glaris (1506-1516), par le curé Zwingle, y occasionna des luttes intestines qui rendirent souvent nécessaire l'intervention des autres confédérés. En 1798, les habitants furent désarmés par les Français pour avoir refusé d'accepter la constitution helvétique. L'année suivante, les nombreux combats que les Français et les Autrichiens se livrèrent aux environs de Glaris eurent pour conséquence la fameuse retraite de Souwarow.

Le canton de Glaris est le septième par ordre d'admission, le seizième par son étendue et le dix-neuvième par sa population. Il est borné au N. et à l'E. par le canton de Saint-Gall, au S. par celui des Grisons, à l'O. par ceux de Schwyz et d'Uri. 691 kilom. carr. et 33,363 hab., dont 27,506 appartiennent au culte réformé. C'est une contrée hérissée de hautes montagnes, couvertes pour la plupart de neiges éternelles et séparées par de pittoresques vallées. Les eaux du canton de Glaris aboutissent toutes à la Linth. Le lac de Wallenstadt est compris en partie dans la circonscription du canton. On y trouve aussi le lac de Klœnthal et des sources d'eaux minérales renommées. L'établissement thermal le plus fréquenté est celui de Stachelberg. Le climat est très-doux dans les vallées, aussi y récolte-t-on beaucoup de fruits et même un peu de vin. Les montagnes sont couvertes de gras pâturages où, pendant la belle saison, paissent 8,000 à 10,000 vaches, dont le lait sert à fabriquer l'espèce de fromage appelée *schabzieger.* Les habitants du canton de Glaris élèvent aussi des chevaux vigoureux et d'une belle allure, des bœufs et des porcs estimés et de nombreux troupeaux de chèvres. L'industrie, assez active sur certains points, consiste surtout dans la fabrication des étoffes de coton, des mousselines, des soieries et du papier. Les habitants exploitent, en outre, des bancs d'ardoise, et exportent du bétail et des chevaux, outre les produits de leurs chalets et de leurs manufactures.

La constitution du canton est démocratique; elle porte la date de 1836, et a été mise en vigueur en 1837. L'Assemblée nationale (*Landsgemeinde*) se réunit tous les ans et nomme un *landamman* ou président. Elle choisit la *standes-commission,* composée du landamman, du vice-landamman et de 5 membres, et chargée du pouvoir administratif. Un autre conseil (*rath*), formé de la *standes-commission* et de 35 membres élus par les 17 communes du canton, exerce le pouvoir exécutif. La *standes-commission,* le *rath* et 70 citoyens désignés par les communes choisissent les députés à la diète fédérale, exercent le droit de grâce, concluent des traitéset nomment aux principaux emplois de l'Etat. Chaque commune, du reste, quoique placée sous la haute surveillance de l'Etat, est libre d'administrer à son gré ses affaires intérieures.

Le nom de Glaris ou Glarus paraît être une corruption de celui d'*Hilarius,* saint en l'honneur duquel une chapelle avait été érigée à une époque reculée sur l'une des montagnes du canton.

GLAS s. m. (gla — du latin *classicum,* signal donné avec la trompette; de *classicus,* qui est relatif à une classe, à une réunion, de *classis,* classe. Le *classicum* était proprement un signal de trompette pour réunir, rassembler, et le nom de ce signal a passé à la sonnerie qui sert à annoncer la mort ou l'agonie). Son d'une cloche que l'on tinte pour annoncer la mort ou l'agonie d'une personne :

Mais au faîte sacré la cloche suspendue
D'elle-même s'ébranle, et semble avec effort
Tinter les cris du meurtre et le *glas* de la mort.
BAOUR-LORMIAN.

‖ Salves d'artillerie que l'on tire aux funérailles d'un souverain ou d'un militaire élevé en grade.

GLASCOU, ville d'Angleterre. V. GLASCOW.

GLASCOVIUM, nom latin de GLASGOW.

GLASCOW ou **GLASCOU** (la première dénomination est la plus usitée aujourd'hui), en latin *Glascovium,* grande ville d'Ecosse, comté de Lanark, à 69 kilom. O. d'Edimbourg, sur les rives de la Clyde, qui la sépare en deux parties, à 20 kilom. de l'océan Atlantique et à 40 kilom. de la mer du Nord; 394,864 hab.; en y comprenant les faubourgs, 446,395 hab. « La population s'est presque quintuplée en cinquante ans, dit M. Esquiros (*Itin. de l'Ecosse*); elle s'est doublée en vingt ans. Cet accroissement provient presque entièrement de l'immigration. En 1800, ses rues et ses routes n'avaient que 30 milles de longueur. En 1850, ses rues seules dépassaient 96 milles. En 1800, le total des droits de douane était de 469 liv. 16 sh. 6 d. En 1850, il montait à 660,568 liv. 7 sh. 6 d.; en 1852, à 704,419 liv. st., soit 17,610,475 fr. Il est aujourd'hui de 25 millions de fr. » Nombreuses manufactures; fonderies pour les machines à vapeur et les caractères d'imprimerie; verreries, raffineries, teintureries.

Glascow doit sa prospérité merveilleuse au prodigieux développement de son industrie et de son commerce; c'est une des premières villes manufacturières de la Grande-Bretagne. La vieille ville est mal bâtie, sombre et malpropre, mais la ville neuve possède de belles rues et de magnifiques monuments. Trois canaux y aboutissent : celui de Forth-et-Clyde, qui la met en communication avec Edimbourg; celui de Monkland, qui lui fournit abondamment la houille nécessaire, et celui d'Androssan; un chemin de fer la met en communication avec Berwick. Sa marine marchande jauge près de 60,000 tonneaux et est la plus nombreuse de l'Ecosse; c'est dans cette ville qu'en 1810 a été construit le premier bateau à vapeur qu'on ait eu en Europe. Les vaisseaux d'un fort tonnage ne peuvent cependant pas arriver jusqu'aux quais de la ville, à cause du bas-fond que présente la Clyde dans le voisinage de Glascow; ils s'arrêtent à Port-Glascow, situé à environ 4 kilom. en aval.

Glascow fut fondée, dit-on, en 560, par saint Mungo. Guillaume le Lion, roi d'Ecosse, l'érigea en bourg vers 1172. Les rois d'Ecosse lui accordèrent de nombreux priviléges. C'est là que se tint, en 1638, la fameuse assemblée de l'Eglise d'Ecosse qui établit le presbytérianisme. Le prétendant la prit en 1745, et la frappa d'une forte contribution. Patrie de Thomas Reid.

Nous avons dit plus haut que Glascow pos-